

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE

LE DOSSIER DU MOIS DÉCEMBRE 2016

ÉPARGNE, RETRAITE ET PATRIMOINE FINANCIER

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com

WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    



SOMMAIRE

COMMENT LA DÉTENTION D'UN PATRIMOINE FINANCIER INFLUENCE SON RAPPORT À L'ÉPARGNE 3

<i>La prise de risque mieux perçue par les détenteurs d'un patrimoine financier.....</i>	<i>3</i>
<i>Les actions privilégiées chez les détenteurs de patrimoine important.....</i>	<i>3</i>
<i>La culture de l'épargne financière amoindrit l'attrait de l'immobilier.....</i>	<i>4</i>
<i>La sécurité un enjeu prioritaire pour les détenteurs d'un patrimoine financier.....</i>	<i>5</i>

PATRIMOINE FINANCIER ET RETRAITE 6

<i>Le patrimoine fait peut-être le bonheur du retraité mais pas totalement.....</i>	<i>6</i>
<i>L'épargne financière au service de la préparation de sa retraite.....</i>	<i>7</i>
<i>Travailler plus longtemps une nécessité plus qu'un choix.....</i>	<i>8</i>

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE



WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

LE DOSSIER DU MOIS :

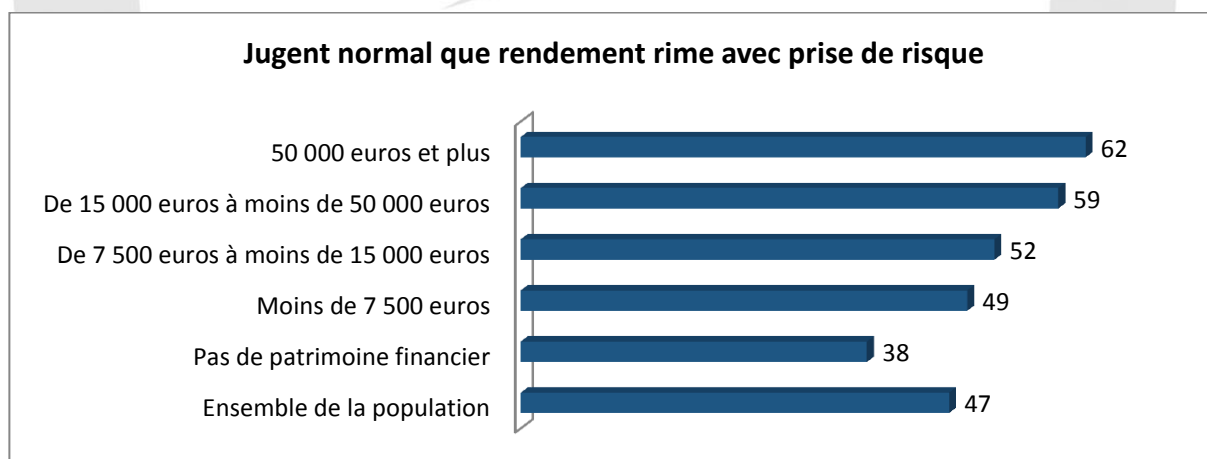
ÉPARGNE, RETRAITE ET PATRIMOINE FINANCIER

Après s'être intéressées l'influence que peut avoir le revenu sur le comportement et les attentes des Français en matière d'épargne et de retraite, les équipes du Cercle de l'Épargne examinent à présent l'incidence que peut avoir la détention ou non d'un patrimoine financier en la matière à partir de l'analyse ciblée des résultats de l'enquête 2016, les Français, leur épargne et leur retraite.

COMMENT LA DÉTENTION D'UN PATRIMOINE FINANCIER INFLUENCE SON RAPPORT À L'ÉPARGNE

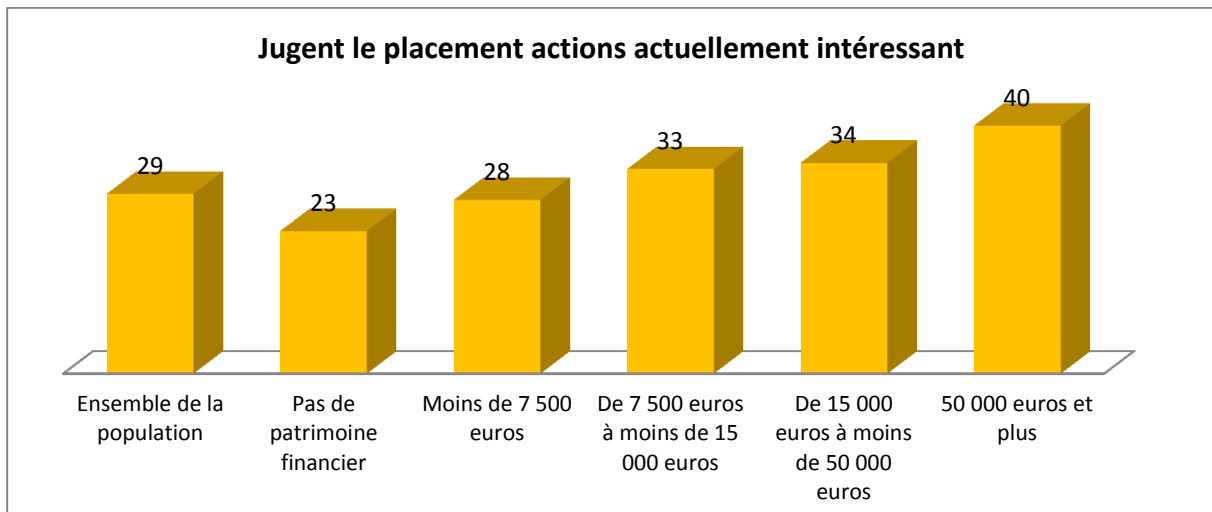
LA PRISE DE RISQUE MIEUX PERÇUE PAR LES DÉTENTEURS D'UN PATRIMOINE FINANCIER

Plus les ménages sont dotés d'un patrimoine financier important et plus ils estiment normal que les placements financiers comportant un peu plus de risques évoluent vers un meilleur rendement. Cette acceptation du risque est en phase avec la composition du patrimoine des personnes les mieux dotées. Les ménages à faible patrimoine privilégient la liquidité et la sécurité. Pour des raisons fiscales, les détenteurs de patrimoine important mettent prioritairement en avant la stabilité des rendements afin de pouvoir s'acquitter de l'ISF.



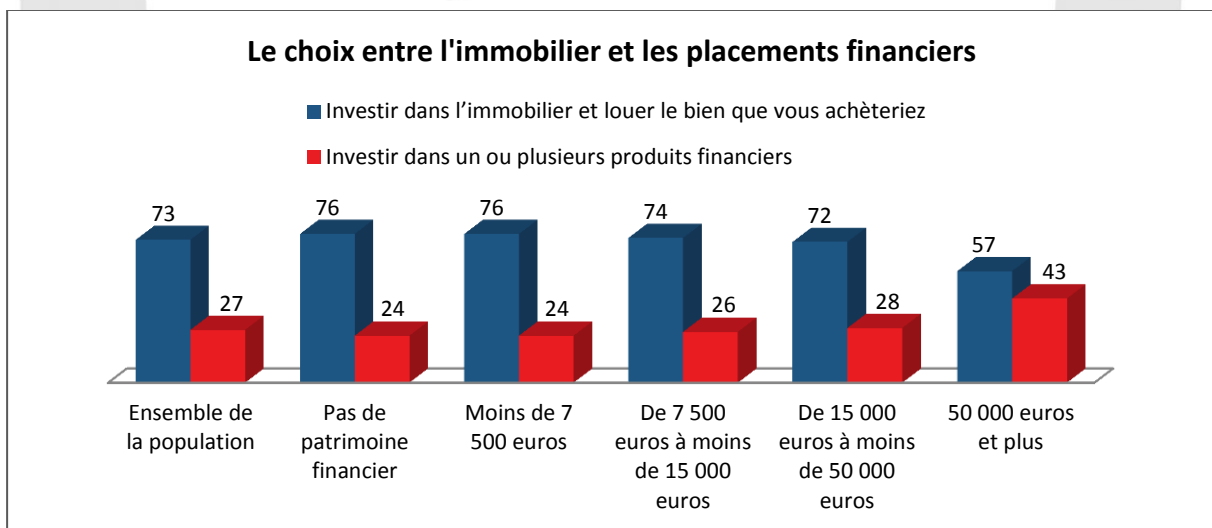
LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES CHEZ LES DÉTENTEURS DE PATRIMOINE IMPORTANT

Assez logiquement, les ménages dotés d'un patrimoine financier conséquent sont plus nombreux à valider le placement « actions ». Le patrimoine financier étant concentré entre les mains d'une population âgée, issue des CSP + (cf. *article précédent « Mon cher patrimoine »*), les détenteurs disposent d'une meilleure connaissance des produits. L'épargne financière venant généralement compléter un patrimoine immobilier, les détenteurs d'un patrimoine financier sont, par ailleurs plus à même à diversifier leurs placements.



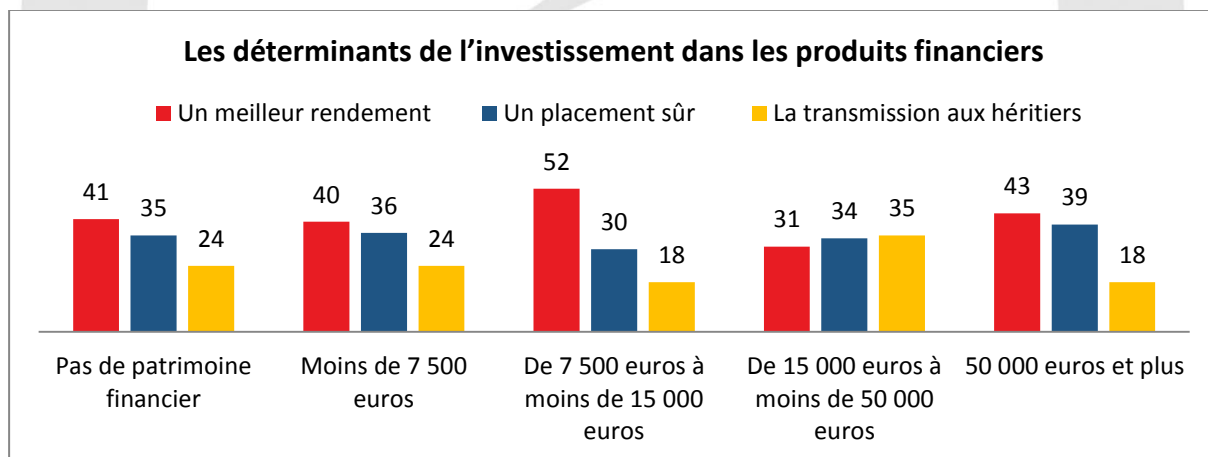
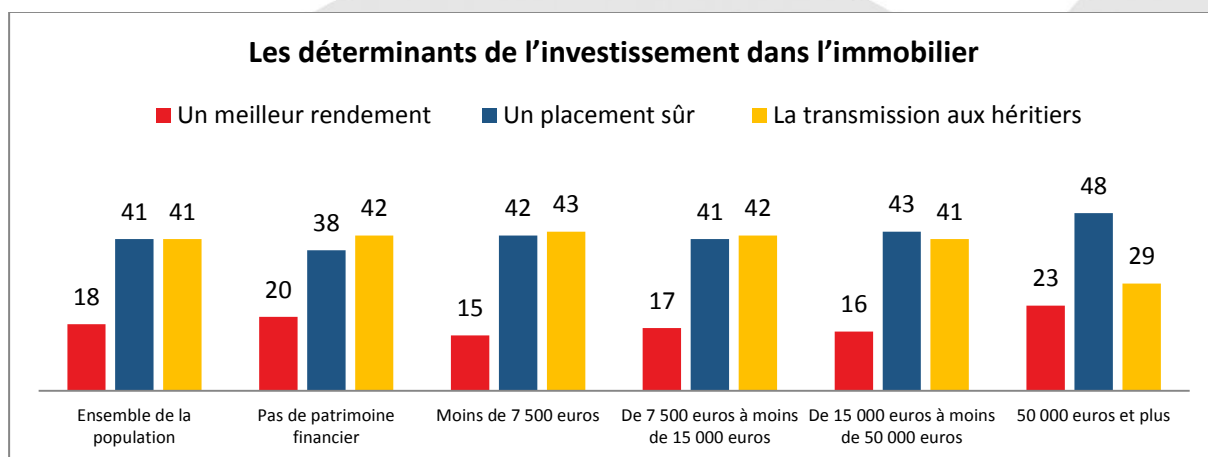
LA CULTURE DE L'ÉPARGNE FINANCIÈRE AMOINDRIT L'ATTRAIT DE L'IMMOBILIER

L'immobilier, valeur-refuge pour les Français, quels que soient leur niveau de revenus et leur patrimoine, prédomine de fait. Pour autant, face au placement inattendu d'une somme conséquente, les Français – déjà détenteurs de leur résidence principale – citent plus volontiers l'épargne financière dès lors qu'ils disposent déjà d'un patrimoine financier. Ils sont ainsi 43 % à indiquer qu'ils feraient le choix d'investir dans un ou plusieurs produits financiers contre seulement 24 % parmi ceux qui ne disposent pas de patrimoine financier.



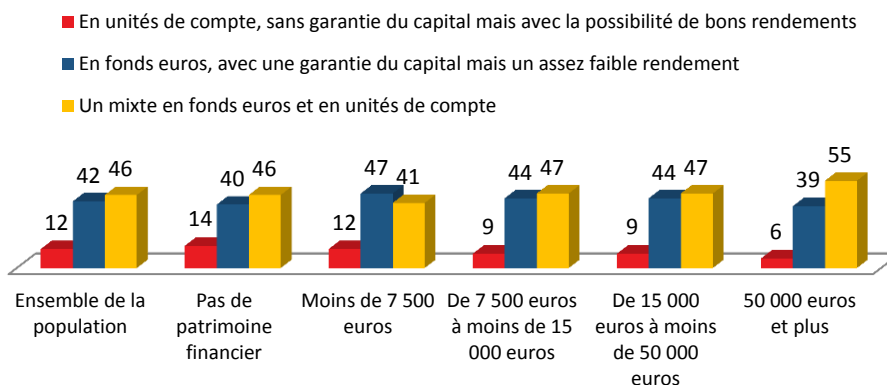
LA SÉCURITÉ UN ENJEU PRIORITAIRE POUR LES DÉTENTEURS D'UN PATRIMOINE FINANCIER

Une meilleure connaissance des placements ne signifie pas pour autant investir aveuglément. Bien que plus avertis, les mieux lotis en termes de patrimoine financier cherchent prioritairement à sécuriser leurs investissements. Qu'il s'agisse de placement financier ou d'investissement dans la pierre, les détenteurs de 50 000 euros et plus en patrimoine financier expriment plus nettement que les autres le souci de sécuriser leur placement. Ils sont ainsi 48 % (contre 41 % en moyenne) à citer la sécurité quand il s'agit d'un placement immobilier et 39 % (contre 35 % pour l'ensemble de la population) dans le cadre d'un placement financier.



De la même façon, plus le patrimoine financier est important et plus le recours aux fonds multisupports des contrats d'assurance-vie est plébiscité, afin de concilier rendement et sécurité.

La préférence entre un placement dans une assurance-vie en fonds euros ou en unités de compte

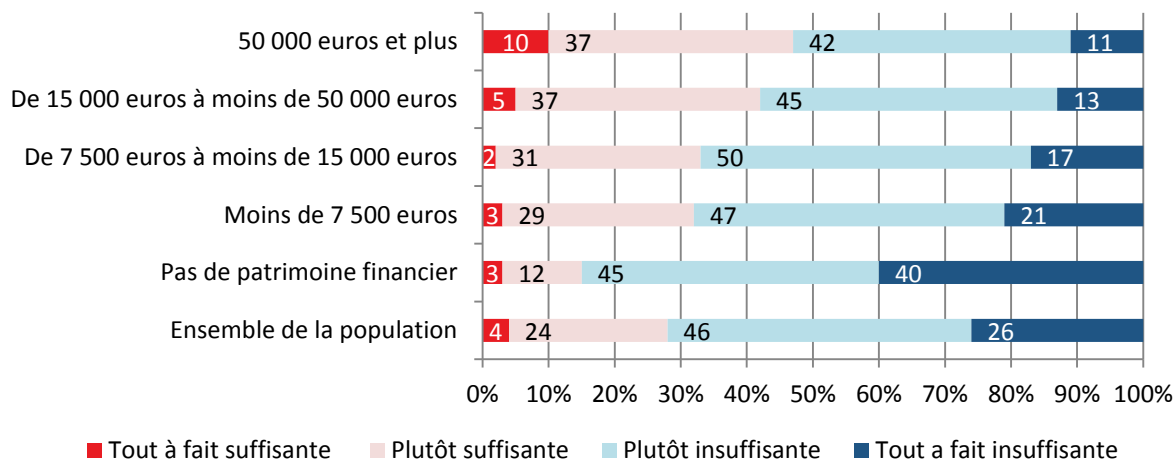


PATRIMOINE FINANCIER ET RETRAITE

LE PATRIMOINE FAIT PEUT-ÊTRE LE BONHEUR DU RETRAITÉ MAIS PAS TOTALEMENT

Les détenteurs d'un capital d'au moins 50 000 euros sont 53 % à penser que leur future retraite ou l'actuelle pour ceux qui sont déjà la retraite ne sera pas suffisante. Ce résultat est toutefois bien plus faible que celui enregistré pour l'ensemble de l'opinion, 72 %.

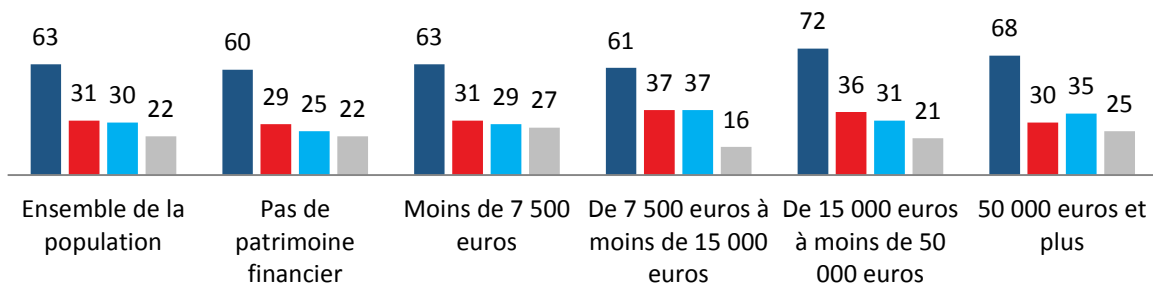
Jugement sur sa pension actuelle ou future



Patrimoine financier ou pas, les ménages ont, en France, des comportements relativement semblables pour préparer leur retraite : être propriétaire de sa résidence principale, investir dans l'immobilier locatif et opter pour des produits d'épargne financière. À noter que ceux qui possèdent plus de 50 000 euros mettent en deux les produits financiers.

Les meilleurs façons de préparer sa retraite

- Etre propriétaire de son logement
- Investir dans l'immobilier (en dehors de son propre logement)
- Placer de l'argent sur un produit d'épargne à long terme (assurance-vie, PEA)
- Placer de l'argent sur un produit d'épargne destiné à la retraite (PERP, Contrat Madelin, Préfon)

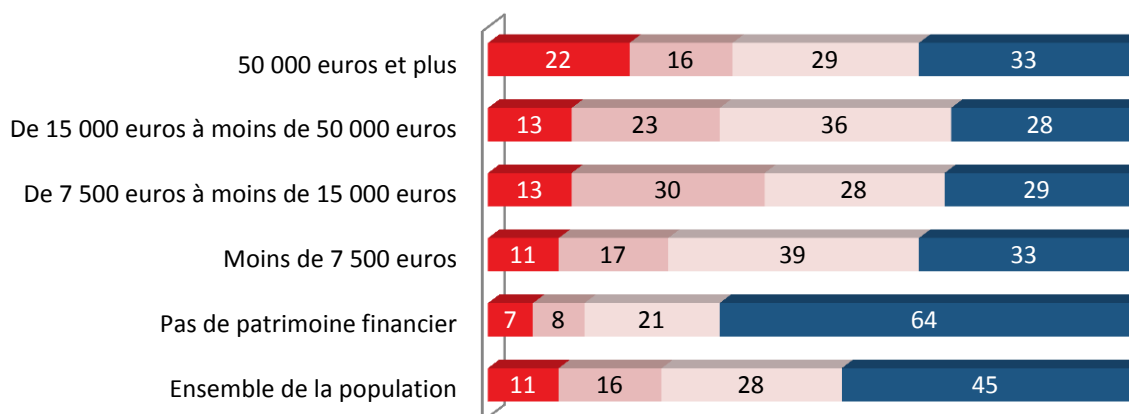


L'ÉPARGNE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PRÉPARATION DE SA RETRAITE

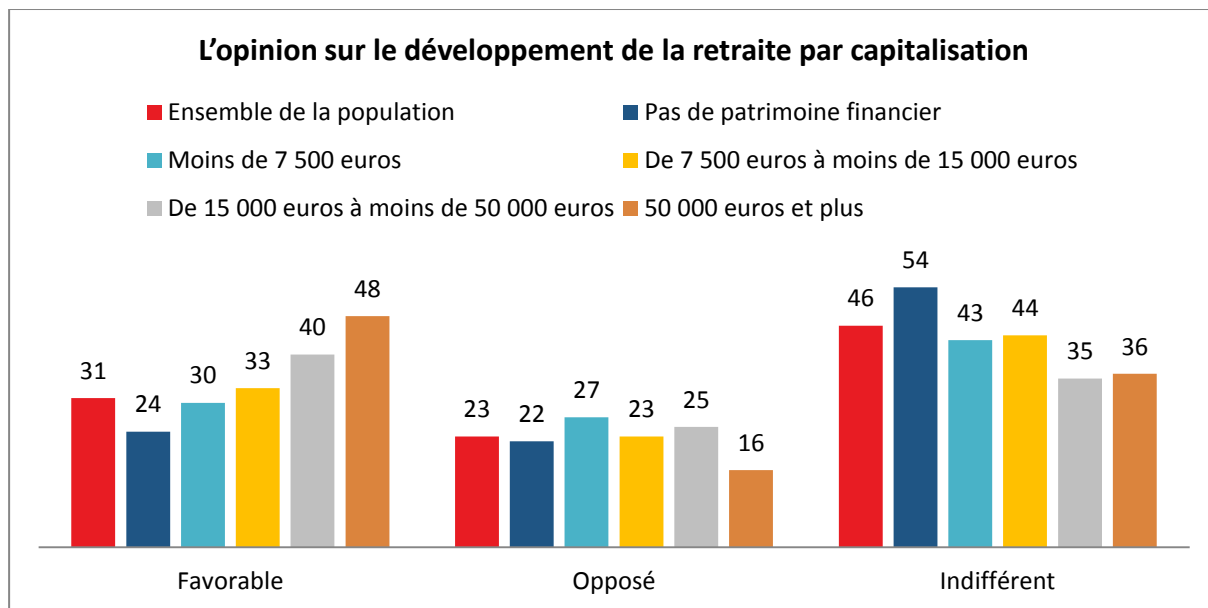
Épargner pour sa retraite, signifie avoir une épargne disponible et abondante. Ce sont les ménages les mieux dotés en capital et qui se situent parmi les 10 % les plus aisés en revenus qui épargnent en vue de leur retraite. Il faut souligner que même ceux ne disposant que d'un faible patrimoine, moins de 7 500 euros épargnent à 67 % pour leur retraite même si pour 40 % cela ne peut être fait que quand c'est possible.

Épargne en vue de sa retraite...

- Oui très régulièrement
- Oui assez régulièrement
- Oui quand c'est possible
- Non



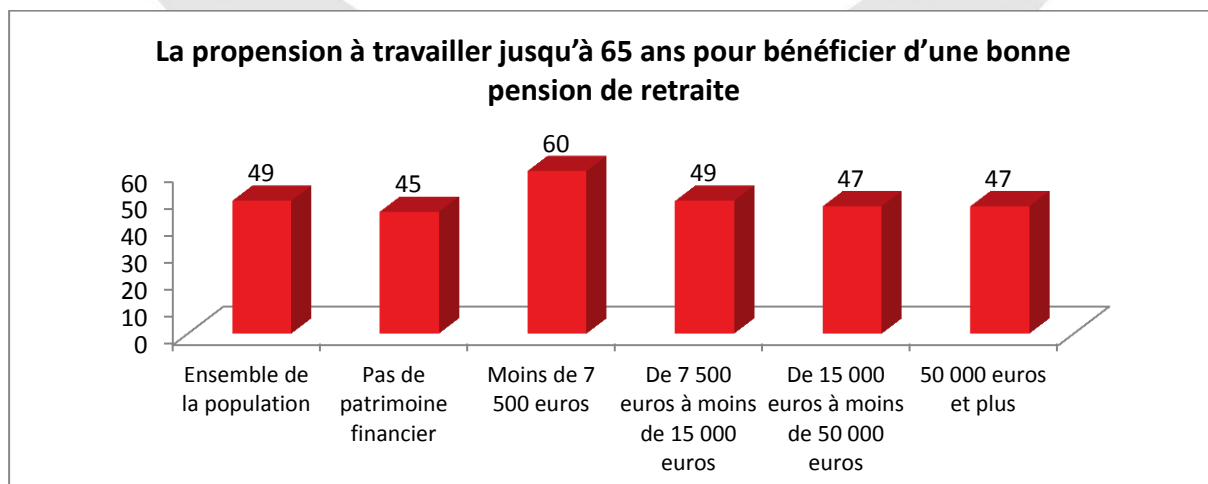
L'adhésion à la capitalisation varie nettement en fonction de la valeur du patrimoine possédé. Cela tient au fait que ceux qui n'en ont pas ont le sentiment de ne pas pouvoir profiter de la capitalisation qui est perçue à tort ou à raison comme un produit réservé aux CSP plus.



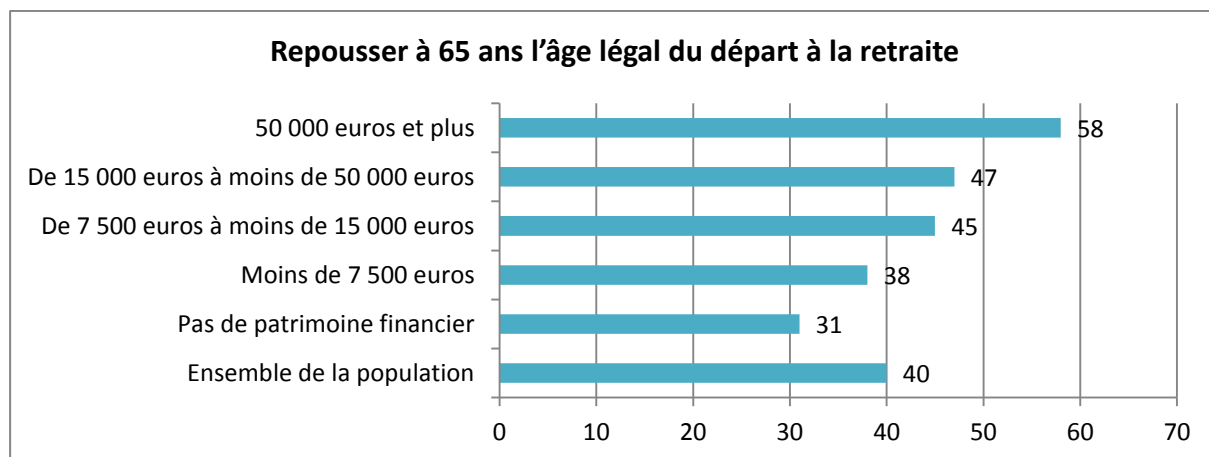
TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS UNE NÉCESSITÉ PLUS QU'UN CHOIX

Exception faite des ménages ne disposant pas de patrimoine financier qui déclarent à seulement 45 % être prêts à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une bonne retraite (contre 49 % pour l'ensemble de la population), la propension à prolonger sa période en activité tend à décroître avec le patrimoine financier.

Quand 60 % de ceux disposant de moins de 7 500 euros de patrimoine financier se déclarent prêts à le faire, seulement 47 % de ceux disposant 15 000 euros et plus font de même. Pour les sondés dépourvus de patrimoine financier la faible propension à travailler plus longtemps tient à la fois à la nature des professions exercées – souvent plus pénibles et au fait qu'ils ont commencé à travailler assez tôt. Les mieux dotés en capital ne souhaitent pas reporter leur âge de départ à la retraite, estimant que ce report n'est pas nécessaire. En revanche, les classes moyennes et classes moyennes supérieures, davantage touchées par le risque de baisse du taux de remplacement sont prêtes à travailler plus longtemps pour améliorer leurs revenus à la retraite.



Sur un plan collectif, les mieux dotés sont majoritairement favorables au report à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Entre intérêts privés et intérêt collectif, la cohérence n'est pas toujours évidente.



* À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne. L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Institut français d'opinion politique (IFOP).

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr



AG2R LA MONDIALE

